

Ville de Castillon-la-Bataille

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal – Décision du Maire

OBJET : N° D25-01-03 ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE EN PROCEDURE ADAPTEE POUR LA FOURNITURE DE SERVICES D'ENTRETIEN ET D'EMBELLEMENT DANS LA VILLE DE CASTILLON LA BATAILLE 2025-2027

Le Maire de Castillon-la-Bataille,
Vu l'article L.2122-22-4° du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal N° L 20-06/03-17/AG du 15 juin 2020 relative aux délégations consenties au Maire pendant son mandat par le Conseil Municipal,
Vu l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique relatif aux marchés à procédures adaptées
Vu l'article L2125-1 du Code de la Commande Publique relatif à l'accord cadre,

Considérant qu'il convient de nommer un attributaire pour la fourniture de services d'entretien et d'embellissement de la ville,

Décide

Article 1 L'accord cadre à bons de commande pour la fourniture de services d'entretien et d'embellissement de la ville est attribué à l'entreprise CastiLab, Siren 853635696, pour la période du 9 janvier 2025 au 8 janvier 2027, aux prix unitaires indiqués dans le bordereau des prix unitaires.

Article 2: Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document relatif à ce marché public.

Article 3: Monsieur le Maire et Madame la Releveuse Municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4: La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous Préfet de Libourne. Elle sera communiquée au Conseil Municipal lors de sa prochaine assemblée.

*Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Sous-Préfecture le
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal
Le 09 janvier 2025

**Le Maire
Jacques Breillat**



Accusé de réception en préfecture
033-243301088-20250109-D250103-AR
Date de télétransmission : 22/01/2025
Date de réception préfecture : 22/01/2025